

Date de convocation : 06/10/2022	DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE COMMUNE DE DUNIERES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
---	--

Le onze octobre deux mille vingt-deux à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Corinne BEAL, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Catherine MARCON, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET Colette MORIN, Christophe MOULIN, Marie Laure OUDIN, Éric PARRAT, Thierry SABOT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (18)

Excusés : Nelly BEAULAIGUE, Cédric BROUSSARD (pouvoir à Pierrick MARCON), Fabienne MANOHA (pouvoir à Pascal GOUY), Emeline MOUNIER (pouvoir à Pierre DURIEUX), Fanny MOURIER (pouvoir à T SABOT) (5)

Absent : (0)

Monsieur Christophe MOULIN a été désigné secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Pôle associatif – avenant 1 lot 9 électricité.

DCM 20221011-3

Monsieur Le Maire indique qu'il convient de signer un avenant au lot 9 – électricité suite au recalage du marché suivant adaptations travaux :

	HT	TTC
Montant du Marché	28 640.00 €	34 368.00 €
Montant Avenant 1	-1 026.00 €	-1 231.20 €
est porté à la somme de	27 614.00 €	33 136.80 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur Le Maire à signer l'avenant 1 au lot 9 électricité pour un montant de – 1056 € HT soit – 1231.20 € TTC et tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,
Le Maire,

AR Prefecture

043-214300873-20221011-DCM20221011_3-DE
Reçu le 14/10/2022
Publié le 14/10/2022

